

La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN
Fondé en 1828
Par ANTOINE NOUVEAU, MONTMAYEL et LÉONARD DUBREUIL

Édition hebdomadaire de 8 pages — \$1 00
Édition quotidienne de 4 pages — \$5 00
Tous les abonnements sont payables d'avance.

Annances, 10 cents la ligne, 1ère insertion.
25 cents la ligne les insertions subséquentes.
Tous les réclames seront payés 30 jours à l'avance.

Toutes impressions de livres, brochures, etc., exécutées dans les dernières galeries et à des prix modérés.

Toutes communications doivent être adressées à LA MINERVE, MONTREAL.

TELEPHONE NO 224.

CANADA

MONTREAL, 9 JUILLET 1894

LETRE APOSTOLIQUE

Aux Princes et aux Peuples de l'univers

LEON XIII, PAPE

Salut et Paix dans le Seigneur.

Le concert de félicitations publiques, qui a marqué d'une manière si éclatante, l'annéé tout entière de Notre jubilé épiscopal, et qui vient de recevoir son couronnement de l'insigne pitié des Espagnols, a en principale...

Ce n'est certes pas qu'il n'ait manqué à la joie de notre âme. Au cours même de ces manifestations populaires, parmi ces démonstrations d'allégresse et de piété filiale, une pensée obsédait notre esprit. Nous songions aux multitudes innombrables qui vivent en dehors de ces grands mouvements catholiques, les uns ignorant complètement l'évangile, les autres initiés, il est vrai, au christianisme, mais en rupture avec notre foi. Et cette pensée Nous causait, comme elle nous cause encore, une douloureuse émotion. Nous ne pouvons, en effet, Nous défendre d'une affliction profonde, en voyant une portion si vaste du genre humain s'en aller loin de Nous sur une route détournée. — Or comme Nous tenons ici-bas la place de Dieu, ce Dieu tout-puissant qui veut sauver tous les hommes et les amener à la vérité; comme d'ailleurs le déclin de Notre âge et les amertumes Nous rapprochent de ce qui est le dénouement de toute vie humaine, Nous avons cru devoir imiter l'exemple de notre sauveur et Maître, Jésus-Christ, qui, près de retourner au ciel, demanda à Dieu son père, dans l'effusion d'une ardente prière, que ses disciples et ses fidèles fussent unis d'esprit et de cœur : « Je prie... qu'ils soient un, comme vous mon Père en moi et moi en vous, afin qu'ils soient un en nous. » — Et parce que cette prière n'embranchait pas seulement tous ceux qui professent alors la foi de Jésus-Christ, mais tous ceux qui la devraient professer dans la suite des temps, elle Nous est une juste raison de manifester avec assurance les vœux de Notre cœur et d'user de tous les moyens en Notre pouvoir, pour appeler et convier tous les hommes, sans distinction de nation ni de race, à l'unité de la foi divine.

Les Canadiens-Français

UN MINISTRE A ONTARIO?
Si M. Evanturel n'est pas fait ministre, cela ne dépendra pas de l'ardeur de ses désirs. Il inonde la presse pour chanter ses exploits ou les faire chanter.

La nouvelle de cette suspension créée de suite un émoi considérable, car l'adjoint-général occupe une haute position dans la milice depuis plus d'une trentaine d'années; non seulement il est beaucoup connu, mais il est généralement estimé. Plus d'une fois les journaux l'ont couvert de compliments et son éloge a été fait sur le parquet de la Chambre.

Les Canadiens-Français ont sauvé le cabinet Mowat et ils ont le droit de le dire hautement.
Il est évident que si M. Evanturel ne devient pas ministre, après une campagne dont chaque étape se transformait en victoire, il lui sera fait un grave injustice. Déjà il a dû s'efforcer aux élections pour ne pas embarrasser sir Oliver, et il pourrait bien avoir à s'efforcer encore, après les élections, pour ne pas embarrasser le lieutenant-général Herbert.

Les Canadiens-Français ont sauvé le cabinet Mowat et ils ont le droit de le dire hautement.
Il est évident que si M. Evanturel ne devient pas ministre, après une campagne dont chaque étape se transformait en victoire, il lui sera fait un grave injustice. Déjà il a dû s'efforcer aux élections pour ne pas embarrasser sir Oliver, et il pourrait bien avoir à s'efforcer encore, après les élections, pour ne pas embarrasser le lieutenant-général Herbert.

Les Canadiens-Français ont sauvé le cabinet Mowat et ils ont le droit de le dire hautement.
Il est évident que si M. Evanturel ne devient pas ministre, après une campagne dont chaque étape se transformait en victoire, il lui sera fait un grave injustice. Déjà il a dû s'efforcer aux élections pour ne pas embarrasser sir Oliver, et il pourrait bien avoir à s'efforcer encore, après les élections, pour ne pas embarrasser le lieutenant-général Herbert.

Les Canadiens-Français ont sauvé le cabinet Mowat et ils ont le droit de le dire hautement.
Il est évident que si M. Evanturel ne devient pas ministre, après une campagne dont chaque étape se transformait en victoire, il lui sera fait un grave injustice. Déjà il a dû s'efforcer aux élections pour ne pas embarrasser sir Oliver, et il pourrait bien avoir à s'efforcer encore, après les élections, pour ne pas embarrasser le lieutenant-général Herbert.

Les Canadiens-Français ont sauvé le cabinet Mowat et ils ont le droit de le dire hautement.
Il est évident que si M. Evanturel ne devient pas ministre, après une campagne dont chaque étape se transformait en victoire, il lui sera fait un grave injustice. Déjà il a dû s'efforcer aux élections pour ne pas embarrasser sir Oliver, et il pourrait bien avoir à s'efforcer encore, après les élections, pour ne pas embarrasser le lieutenant-général Herbert.

HERBERT-POWELL

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Les Canadiens-Français

UN MINISTRE A ONTARIO?
Si M. Evanturel n'est pas fait ministre, cela ne dépendra pas de l'ardeur de ses désirs. Il inonde la presse pour chanter ses exploits ou les faire chanter.

La nouvelle de cette suspension créée de suite un émoi considérable, car l'adjoint-général occupe une haute position dans la milice depuis plus d'une trentaine d'années; non seulement il est beaucoup connu, mais il est généralement estimé. Plus d'une fois les journaux l'ont couvert de compliments et son éloge a été fait sur le parquet de la Chambre.

Les Canadiens-Français ont sauvé le cabinet Mowat et ils ont le droit de le dire hautement.
Il est évident que si M. Evanturel ne devient pas ministre, après une campagne dont chaque étape se transformait en victoire, il lui sera fait un grave injustice. Déjà il a dû s'efforcer aux élections pour ne pas embarrasser sir Oliver, et il pourrait bien avoir à s'efforcer encore, après les élections, pour ne pas embarrasser le lieutenant-général Herbert.

Les Canadiens-Français ont sauvé le cabinet Mowat et ils ont le droit de le dire hautement.
Il est évident que si M. Evanturel ne devient pas ministre, après une campagne dont chaque étape se transformait en victoire, il lui sera fait un grave injustice. Déjà il a dû s'efforcer aux élections pour ne pas embarrasser sir Oliver, et il pourrait bien avoir à s'efforcer encore, après les élections, pour ne pas embarrasser le lieutenant-général Herbert.

Les Canadiens-Français ont sauvé le cabinet Mowat et ils ont le droit de le dire hautement.
Il est évident que si M. Evanturel ne devient pas ministre, après une campagne dont chaque étape se transformait en victoire, il lui sera fait un grave injustice. Déjà il a dû s'efforcer aux élections pour ne pas embarrasser sir Oliver, et il pourrait bien avoir à s'efforcer encore, après les élections, pour ne pas embarrasser le lieutenant-général Herbert.

Les Canadiens-Français ont sauvé le cabinet Mowat et ils ont le droit de le dire hautement.
Il est évident que si M. Evanturel ne devient pas ministre, après une campagne dont chaque étape se transformait en victoire, il lui sera fait un grave injustice. Déjà il a dû s'efforcer aux élections pour ne pas embarrasser sir Oliver, et il pourrait bien avoir à s'efforcer encore, après les élections, pour ne pas embarrasser le lieutenant-général Herbert.

Les Canadiens-Français ont sauvé le cabinet Mowat et ils ont le droit de le dire hautement.
Il est évident que si M. Evanturel ne devient pas ministre, après une campagne dont chaque étape se transformait en victoire, il lui sera fait un grave injustice. Déjà il a dû s'efforcer aux élections pour ne pas embarrasser sir Oliver, et il pourrait bien avoir à s'efforcer encore, après les élections, pour ne pas embarrasser le lieutenant-général Herbert.

HERBERT-POWELL

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

HERBERT-POWELL

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

HERBERT-POWELL

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

HERBERT-POWELL

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE
HENRY THOMAS, locataire et directeur

BILLY EMERSON
Le plaisir de représenter dans Cleveland.

EDEN MUSEE
206 rue St-Laurent

GRANDE OUVERTURE
Théâtre et Musée

GYMNASSE CANADIEN
1511-RUE NOTRE-DAME-1511

COLLEGE NOTRE-DAME
Côte-des-Neiges, Montréal, Canada

LA SOCIETE DES ARTS
DU CANADA

GALERIE DE TABLEAUX
Nos 1666 et 1665

W & J M FARQUHAR
354 RUE ST-JACQUES

LA BANQUE DU PEUPLE

J. M. HARRISON, H. A. SCYLER

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE NATIONALE

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

SAINT-JEROME P.Q.

J. B. ROLLAND & FILS

6 et 14 rue St-Vincent, MONTREAL

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE NATIONALE

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE NATIONALE

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE NATIONALE

HERBERT-POWELL

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

HERBERT-POWELL

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

HERBERT-POWELL

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

HERBERT-POWELL

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

Il a plu, ces jours derniers, au major-général Herbert, de suspendre l'adjoint-général Powell, parce que celui-ci aurait fait publier un ordre général dans la Gazette Officielle sans l'autorisation du major-général.

GRÈVE

Les troupes font une charge
Situation toujours sombre

NOUVELLES DU SAQUENAY

NOUVEAU-UN TRAIT D'HONNETÉ-PHÉ-
NOMÈNE

Chicoutimi, 8.—Le 26 juin dernier a eu
lieu la votation au sujet de l'abolition
de la loi Scott.

—La vente du fromage à Chicoutimi
continue à rapporter de gros bénéfices
aux cultivateurs.

—Le crémage du chenal, près du qual
de cette ville, est continué depuis quel-
ques jours. On creusera sur une longueur
de 200 pieds.

—Un jeune homme de 21 ans, du nom
de Henry Gagné, s'est noyé à Saint-Al-
phonse, qual du gouvernement, vendredi
dernier, en voulant sauver son chien, à
quelques mètres de la rive.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

—On rapporte un fait inouï. Il y a quel-
ques années, un homme a causé un grand
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

L'exposition de Québec

Québec, 8.—Le projet d'une exposition
à Québec n'est pas, comme on avait dit
de le supposer, complètement à l'eau.
Une réunion a eu lieu à l'hôtel de ville, à
laquelle assistaient Son Honneur le maire,
plusieurs conseillers, l'honorable F. F.
Pelletier, M. Turner et quelques autres
citoyens.

La question de l'achat de \$10,000 à la
compagnie a été considérée longuement.
Finalement le maire a consenti à offrir
\$5,000 comptant à la compagnie et \$5,000
de garantie.

La compagnie dira ces jours-ci et elle
acceptera ou non.

Le Malbate
Pointe à La Pêche, les derniers arri-
vés se trouvent l'honorable juge Eco-
chard et Mme Bouthier. Les demoiselles
Routhier et M. et Mme Sutton occupent
dépense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

Le propriétaire de l'hôtel Chamard dé-
pense à Saint-Alphonse, qual du gouver-
nement, le 15 mai 1894, à l'Assemblée
Législative.

COLONNE CARSLY

De tons les meilleurs tissus qui se ven-
dent et les plus nouveaux gilets, actuel-
lement offerts à des prix spéciaux pour la
grande vente de juillet.

Costumes en Drill
Avec fort revers noir ou bleu marin
aux devants et dans les derniers gilets.

Costumes en Serge Indigo
Les meilleurs pour le voyage.
Réduits pour la vente de juillet.

CHEZ
RUE NOTRE-DAME.

S. CARSLY

Costumes en Galatea
POUR DAMES
Faits et garnis dans les derniers goûts,
avec blouses, plastrons de chemises et re-
vers; tout bien porté.

Costumes en Duck
De tous les plus nouveaux patrons et
couleurs, ce qui fait pour places d'art.
Réduits pour la vente de juillet.

Costumes Hollandais
Un grand nombre de costumes Hollan-
dais pour dames, très bien traités.
Réduits pour la vente de juillet.

CHEZ S. CARSLY.

GRANDE VENTE

Vêtements de Petits Garçons et Adolescents
Elle augmentait maintenant, tout le
stock ayant été réduit à des prix spéciaux
pour cette grande vente.

—Tous les vêtements s'ajustent parfaite-
ment et sont de grande valeur.
Habillements en tweeds pour petits
garçons, tous à prix réduits.

—Habillements en tweeds pour adoles-
cents, tous à prix réduits.

—Habillements en serge pour petits gar-
çons et adolescents, tous à prix réduits.

CHEZ S. CARSLY.

Vêtements de Petits Garçons

Des milliers de vêtements de petits
garçons, à vendre à des
prix spéciaux durant la grande vente du
mois de juillet.

CHEZ S. CARSLY.

Vêtements d'été

Habillements en Galatea pour petits
garçons, tous à prix réduits.

Habillements en Cash pour petits gar-
çons, tous à prix réduits.

Habillements en Drill pour petits gar-
çons, tous à prix réduits.

—Corsets de chemises pour petits gar-
çons, tous à prix réduits.

—Gilets blancs pour petits garçons, tous
à prix réduits.

—Tous les vêtements convenables pour
la campagne ou places d'eau, à des prix
spéciaux.

CHEZ S. CARSLY.

Chapeaux de Paille

La balance du stock de chapeaux de
paille à éconler n'importe quel prix.

Chapeaux de paille pour petits garçons
doux 1/2 chacun.

Chapeaux de paille dans les patrons les
plus nouveaux.

Képi pour hommes, 68c chacun.

CHEZ S. CARSLY.

INDIENNES

Plusieurs lignes de bonnes indiennes
qui se vendent.

Indiennes de valeur étée, à éconler à
des prix extraordinairement bas.

Bonnes indiennes qui se vendent, 42c
la verge.

Indiennes spéciales qui se vendent, 62c
la verge.

En couleurs et patrons nouveaux.

Indiennes qui se vendent pour blouses et
robes, réduites à 5c la verge.

CHEZ S. CARSLY.

EXTRA SPECIAL

Un grand assortiment d'indiennes
rayées en nuances fashionables, largeur
étée et bonne qualité, 84c la verge.

Nuances rayées, tous à prix réduits.

Nuances imprimées, toutes à prix ré-
duits.

Lignes imprimées, tous à prix réduits.

DISCOURS

DE
S. CARSLY
ACCOMPAGNÉS DE NOTICES
Par JOSEPH TASSÉ
EUSEBE SENÉCAL & FILS, Éditeurs

1. LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE.—
Discours prononcé le 24 septembre 1894
à l'Assemblée Législative.

2. LE CHÉMIN DE FER MONTRÉAL ET
PORTLAND.—Discours prononcé le 10 août 1894,
à Montréal.

3. L'ÉLECTION DE LA RÉPUBLIQUE.—
Discours prononcé le 28 juin 1894, à l'Assemblée
Législative.

4. LE CHÉMIN DE FER DE SAINT-LAURENT
ET DE L'ATLANTIQUE.—Discours prononcé le
15 février 1894, à l'Assemblée Législative.

5. LE CHÉMIN DE FER MONTRÉAL ET
PORTLAND.—Discours prononcé le 31 juillet
1894, à Montréal.

6. PRÉSENTATION CONTRE L'ANNEXION
DU CANADA AUX ÉTATS-UNIS, le 15 octobre 1849,
à l'Assemblée Législative.

7. L'ÉLECTION UNIVERSELLE DE LONDRES.—
Discours prononcé le 25 mars 1850, à
Montréal.

8. LA FÉDERATION MINISTÉRIELLE.—
Discours prononcé le 28 juin 1894, à l'Assemblée
Législative.

9. L'ANNEXION DE LA RÉPUBLIQUE.—
Discours prononcé le 28 juin 1894, à l'Assemblée
Législative.

10. LE MINISTRE DE LA JUSTICE.—
Discours prononcé le 22 septembre 1892, à l'Assemblée
Législative.

11. L'ÉLECTION MINISTÉRIELLE.—
Discours prononcé le 29 mars 1893, à l'Assemblée
Législative.

12. LE CONSEIL LÉGISLATIF.—
Discours prononcé le 27 mai 1893, à l'Assemblée
Législative.

13. LA CITE DE MINISTRE HENRI MORIN.—
Discours prononcé le 20 juin 1894, à
l'Assemblée Législative.

14. LA COLONIE DE 1854, LA SÉPARATION
DES RÉSERVES DE CÉLERE ET LE GRAND-
TRONC.—Discours prononcé le 20 septembre
1894, à l'Assemblée Législative.

15. LES JOUES JOURNÉES.—Discours prononcé
le 27 octobre 1894, à l'Assemblée Législative.

16. L'INDÉPENDANCE DES DÉPUTÉS.—
Discours prononcé le 27 novembre 1894, à l'Assemblée
Législative.

17. L'ÉLECTION DE VERCHÈRES.—
Discours prononcé le 14 février 1895, à Verchères.

18. L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LE
NORD.—Discours prononcé le 7 février
1895, à l'Assemblée Législative.

19. LE NOMBRE PROVISIONNEL.—
Discours prononcé le 26 mars 1895, à l'Assemblée
Législative.

20. L'INDÉPENDANCE DES DÉPUTÉS.—
Discours prononcé le 31 mars 1895, à l'Assemblée
Législative.

21. L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LE
NORD.—Discours prononcé le 1er avril
1895, à l'Assemblée Législative.

22. L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—
Discours prononcé le 4 avril 1895, à l'Assemblée
Législative.

23. LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE.—
Discours prononcé le 5 avril 1895, à l'Assemblée
Législative.

24. LE CHÉMIN DE FER DE WELLS ET
STAMM.—Discours prononcé le 9 avril 1895,
à l'Assemblée Législative.

25. BANQUET OFFERT À L'HONORABLE J.-A.
MACDONALD PAR LE BARREAU DE TORONTO.—
Discours prononcé le 7 février 1894, à
Toronto.

26. BANQUET OFFERT À L'HONORABLE J.-A.
MACDONALD PAR LE BARREAU DE TORONTO.—
Discours prononcé le 7 février 1894, à
Toronto.

27. BANQUET OFFERT À L'HONORABLE J.-A.
MACDONALD PAR LE BARREAU DE TORONTO.—
Discours prononcé le 7 février 1894, à
Toronto.

28. LES BŒUFES COMMUNES.—Discours prononcé
le 45 avril 1895, à l'Assemblée Législative.

Finances et Commerce
BULLETIN FINANCIER
BUREAU DE LA MINERVE
Samedi soir.

Librairie Française
L. DERMIGNY
126 W. 25th ST NEW-YORK
SUCCURSALE A MONTREAL

PACIFIQUE CANADIEN
Compagnie de Navigation
Richeu et Ontario

Navigation
Compagnie de Navigation
Richeu et Ontario

AU-PUBLIC VOYAGEUR
Pour l'information des voyageurs et du public en général, nous donnons ci-dessous la liste des principaux hôtels du Canada...

La Vigueur
des Cheveux
d'AYER

FEUILLETON
MALHEUR ET BONHEUR
(Suite)

Table with 3 columns: Item, Price, and other details. Includes 'St-Ville à domicile', 'Fonds de New-York', etc.

Messieurs les
Secrétaires-trésoriers
des municipalités

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

La Vigueur
des Cheveux
d'AYER

Text of the serialized story 'Malheur et Bonheur', continuing the narrative of Jean and Anne.

Table with 3 columns: Item, Price, and other details. Includes 'Atchafalca', 'St-Ville à domicile', etc.

Blancs
de Cour,
Blancs
pour Avocats,
Blancs
pour Notaires,
Blancs
pour Huissiers,
Blancs
pour J. de Paix

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

La Vigueur
des Cheveux
d'AYER

Text of the serialized story 'Malheur et Bonheur', continuing the narrative of Jean and Anne.

Table with 3 columns: Item, Price, and other details. Includes 'Atchafalca', 'St-Ville à domicile', etc.

Blancs
de Cour,
Blancs
pour Avocats,
Blancs
pour Notaires,
Blancs
pour Huissiers,
Blancs
pour J. de Paix

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

La Vigueur
des Cheveux
d'AYER

Text of the serialized story 'Malheur et Bonheur', continuing the narrative of Jean and Anne.

Table with 3 columns: Item, Price, and other details. Includes 'Atchafalca', 'St-Ville à domicile', etc.

Blancs
de Cour,
Blancs
pour Avocats,
Blancs
pour Notaires,
Blancs
pour Huissiers,
Blancs
pour J. de Paix

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

La Vigueur
des Cheveux
d'AYER

Text of the serialized story 'Malheur et Bonheur', continuing the narrative of Jean and Anne.

Table with 3 columns: Item, Price, and other details. Includes 'Atchafalca', 'St-Ville à domicile', etc.

Blancs
de Cour,
Blancs
pour Avocats,
Blancs
pour Notaires,
Blancs
pour Huissiers,
Blancs
pour J. de Paix

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

La Vigueur
des Cheveux
d'AYER

Text of the serialized story 'Malheur et Bonheur', continuing the narrative of Jean and Anne.

Table with 3 columns: Item, Price, and other details. Includes 'Atchafalca', 'St-Ville à domicile', etc.

Blancs
de Cour,
Blancs
pour Avocats,
Blancs
pour Notaires,
Blancs
pour Huissiers,
Blancs
pour J. de Paix

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

La Vigueur
des Cheveux
d'AYER

Text of the serialized story 'Malheur et Bonheur', continuing the narrative of Jean and Anne.

Table with 3 columns: Item, Price, and other details. Includes 'Atchafalca', 'St-Ville à domicile', etc.

Blancs
de Cour,
Blancs
pour Avocats,
Blancs
pour Notaires,
Blancs
pour Huissiers,
Blancs
pour J. de Paix

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

La Vigueur
des Cheveux
d'AYER

Text of the serialized story 'Malheur et Bonheur', continuing the narrative of Jean and Anne.

Table with 3 columns: Item, Price, and other details. Includes 'Atchafalca', 'St-Ville à domicile', etc.

Blancs
de Cour,
Blancs
pour Avocats,
Blancs
pour Notaires,
Blancs
pour Huissiers,
Blancs
pour J. de Paix

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

Compagnie des Vapeurs de Québec
Service d'Été

La Vigueur
des Cheveux
d'AYER

Text of the serialized story 'Malheur et Bonheur', continuing the narrative of Jean and Anne.